GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise). L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin gris et/ou pin blanc
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à sapin
Pinèdes
— (épinette noire et/ou l'épin rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — à mélèze (cèdre)
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinières
— (le sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pin gris
— — (plantation de sapin baumier)
Pinèdes à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — et/ou mélèze (ils occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec pin gris
— — — avec pin gris
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinèdes à pin rouge
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinèdes à pin gris
— (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
— — — Plantation de pin sylvestre
Cédrières
— (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à pruche
Pruchières
— (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzes
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze laricin)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT	Tendance Densité	Tendance Hauteur
Résineux	R	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)	R (P)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	R (P)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)	R (B)
— — à pin gris	R (PG)	R (B)
— — à pin gris et/ou pin blanc	R (PG)	R (B)
— — à thuya (cèdre)	R (C)	R (B)
— — à mélèze	R (M)	R (B)
— — à sapin	R (SM)	R (B)
Pinèdes	P	P
— (épinette noire et/ou l'épin. rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)	P (E)	P (P)
— — à mélèze (cèdre)	P (M)	P (P)
— — à pruche	P (PR)	P (P)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	P (PB)	P (P)
— — à pin rouge	P (PR)	P (P)
— — à pin gris	P (PG)	P (P)
— — à sapin et/ou épinette	P (S)	P (P)
— — (plantation d'épinette blanche)	P (PB)	P (P)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	P (PN)	P (P)
— — (plantation d'épinette noire)	P (PE)	P (P)
— — (plantation d'épinette rouge)	P (PR)	P (P)
Sapinières	SM	SM
— (le sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)	S (P)
— — à épinette noire	S (E)	S (P)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (ER)	S (P)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)	S (P)
— — à pin rouge	S (PR)	S (P)
— — à pin gris	S (PG)	S (P)
— — à pin gris	S (PG)	S (P)
— — (plantation de sapin baumier)	S (SB)	S (P)
Pinèdes à pin blanc	PB	P
— — — avec pin rouge	PB (PR)	P (P)
— — — et/ou mélèze (ils occupent plus de 75% de la portie résineuse)	PB (M)	P (P)
— — — avec thuya (cèdre)	PB (C)	P (P)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)	P (P)
— — — avec pin gris	PB (PG)	P (P)
— — — avec pruche	PB (PR)	P (P)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PB (S)	P (P)
— — — (plantation)	PB (P)	P (P)
Pinèdes à pin rouge	PR	P
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	P (PR)	P (P)
— — — avec thuya (cèdre)	P (C)	P (P)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (E)	P (P)
— — — avec mélèze	P (M)	P (P)
— — — avec pin blanc	P (PB)	P (P)
— — — avec pruche	P (PR)	P (P)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	P (S)	P (P)
— — — (plantation)	P (P)	P (P)
Pinèdes à pin gris	PG	P
— (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	P (PG)	P (P)
— — — avec thuya (cèdre)	P (C)	P (P)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (E)	P (P)
— — — avec mélèze	P (M)	P (P)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	P (PB)	P (P)
— — — avec pruche	P (PR)	P (P)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	P (S)	P (P)
— — — (plantation)	P (P)	P (P)
— — — Plantation de pin sylvestre	P (P)	P (P)
Cédrières	C	C
— (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)	C (P)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)	C (P)
— — à mélèze	C (M)	C (P)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)	C (P)
— — à pin gris	C (PG)	C (P)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)	C (P)
— — à pruche	C (PR)	C (P)
Pruchières	PR	P
— (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	P (PR)	P (P)
— — à thuya (cèdre)	P (C)	P (P)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	P (E)	P (P)
— — à mélèze	P (M)	P (P)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	P (PB)	P (P)
— — à pin gris	P (PG)	P (P)
— — à pin gris	P (PG)	P (P)
— — à sapin et/ou épinette blanche	P (S)	P (P)
— — (plantation de thuyas?)	P (TO)	P (P)
Mélèzes	M	M
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	M (M)	M (P)
— — à thuya (cèdre)	M (C)	M (P)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)	M (P)
— — à pin blanc	M (PB)	M (P)
— — à pin rouge	M (PR)	M (P)
— — à pin gris	M (PG)	M (P)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)	M (P)
— — (plantation de mélèze laricin)	M (L)	M (P)
— — (plantation de mélèze japonais)	M (J)	M (P)
— — (plantation de mélèze laricin)	M (L)	M (P)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

TYPE DE COUVERT	Tendance Densité	Tendance Hauteur
Feuillus d'essences tolérantes	FT	F (P)
— — — — avec pin blanc	F (TPB)	F (P)
— — — — avec pin rouge	F (TPR)	F (P)
— — — — avec résineux	F (TR)	F (P)
— — — — avec thuya (cèdre)	F (TC)	F (P)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F (TE)	F (P)
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin	BB-S	BB-S (M)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB-E	BB-S (M)
— — — avec pin gris	BB-PG	BB-S (M)
— — — avec pin rouge	BB-PR	BB-S (M)
— — — avec résineux	BB-R	BB-S (M)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec pin blanc	BJ-PB	BJ-S (M)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F1-PB	F1-S (P)
— — — avec pin rouge	F1-PR	F1-S (P)
Peuplerailes avec sapin	Pe-S	Pe-S (B)
— — avec pin gris	Pe-PG	Pe-S (B)
— — avec pin rouge	Pe-PR	Pe-S (B)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe-E	Pe-S (B)
Peupleraies à peuplier faux-tremble	Pt-PT	Pt-S (B)
Érablières à érable rouge	Er-ER	Er-S (B)
Érablières résineuses	Er-R	Er-S (B)
Mélangés à feuillus tolérants	M-FT	M-F (S)
— — sur station humide	M-FH	M-F (S)

FEUILLUS (groupements)

TYPE DE COUVERT	Tendance Densité	Tendance Hauteur
Feuillus	F	F
— d'essences intolérantes	F1	F1
— d'essences tolérantes	F1	F1
— sur station humide	F1	F1
Bouleaux	B	B
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB	BB
— à bouleaux jaunes	BJ	BJ
Peuplerailes	Pe	Pe
Peuplerailes rouge	Pe-R	Pe-R
Érablières	Er	Er
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er-BB	Er-B
— à bouleaux jaunes	Er-BJ	Er-B
— à hêtre	Er-H	Er-B
— à feuillus d'essences intolérantes	Er-F1	Er-B
— à feuillus d'essences tolérantes	Er-F1	Er-B
Plantation d'érable à sucre	Pl-ES	Pl-F (P)
— de bouleau jaune	Pl-BJ	Pl-F (P)
— de chêne rouge	Pl-CR	Pl-F (P)
— de peuplier hybride	Pl-PH	Pl-F (P)
— de frêne d'amérique	Pl-FA	Pl-F (P)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement d'aéroport, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 1-10 % ⊕ 11-99 %

ORIGINE

Coupe totale
Chablis
Chablis totale
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT EQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-30 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	31-40	90-30	30-90
50	41-60	90-50	50-90
70	61-80	90-70	70-90
90	81-100	90-90	90-90
120	101 et plus	120-70	70-120

FORÊT RÉGULIÈRE
Je(jeune inégienne) Peuplement majoritaire des tiges entre 0 et 30 ans
Autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 60 ans
Vieilleux inégienne Peuplement majoritaire des tiges entre 30 et 90 ans
Autres peuplements majorité des tiges ont plus de 90 ans

GRILLE DENSITÉ–HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (20m)	2 (17m)	3 (14m)	4 (11m)	5 (7m)	6 (4m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	P
Forte	61 à 90 %	T
Abrupte	91 à 120 %	A
Abrupte extrême	121 % et plus	E

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C2 (2 30 H) — défoliation, — classe de perte, — classe d'âge, — pente de l'origine, — perturbation, — origine, — classe de densité, — classe de hauteur, — classe de densité, — sous group. d'essences, — groupement d'essences, — type de couvert

R C5 (+5 01)

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : POULIN, THERRIAULT INC.
SIGNATURE :
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière : Photographie aérienne : Année de publication : Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/5/89
Déclinaison magnétique : 24° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 9
Unité de gestion 93
Unité d'aménagement 2
Unité de sondage 5
Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 15
Concessionnaire ou autres 04
Bassin hydrographique 342 02*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 97900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 4914*
Région écologique 9d*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 930 MANICOUAGAN

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLE AU D'ASSEMBLAGE

22-N-7 S.E.	22-N-8 S.O.	22-O-5 S.E.	22-O-5 S.O.
22-N-2 N.E.	22-N-1 N.O.	22-O-4 N.E.	22-O-4 N.O.
22-K-15 N.E.	22-K-16 N.O.	22-K-13 N.E.	22-K-13 N.O.

22 N/1 S. E.